

Politique intégrée de produit La conception allemande

**En Allemagne,
la politique de
l'environnement
devient l'affaire
de tous mais, avec
la focalisation sur
le produit, l'entreprise
y joue désormais
le rôle moteur**

par **Katia Sadoun**
Université de Provence

Dans la conception allemande, l'intérêt pour la politique intégrée de produit (IPP) ainsi que toutes ses conséquences marquent un point de rupture avec la politique environnementale des années soixante-dix et quatre-vingt, caractérisée par le recours aux instruments réglementaires (normes, interdictions, taux limites d'émissions, etc.) et aux technologies « End of pipe » afin d'éliminer ou de diminuer un seul ou plusieurs agents polluants déterminés. Aujourd'hui, l'Etat

fédéral n'est plus considéré comme l'élément moteur de la politique de l'environnement et l'entreprise est passée du statut de responsable permanent des pollutions à celui de co-acteur de la défense de l'environnement. En effet, l'IPP s'inscrit dans une toute autre démarche qui associe *a priori* l'ensemble des acteurs et s'appuie sur les règles du marché et les initiatives volontaires. Information, coopération, interaction, médiation sont les maîtres-mots de l'IPP.

Nous présentons ici les résultats de l'expertise de la politique intégrée de produit réalisée par Frieder Rubik de l'IÖW (*Institut für ökologische Wirtschaftsforschung*) à la demande du ministère fédéral de l'Environnement et de la fédération du patronat allemand (*Bundesverband der deutschen Industrie-BDI*) [1].

**L'IPP « à
l'allemande » :
règlement,
marché, progrès**

En matière de politique de l'environnement en entreprise, la focalisation sur le produit permet d'aborder conjointement une multitude de problèmes environnementaux et de mettre en place de nouveaux modes de communication tout au long de la vie économique et de la vie écologique d'un produit. La réussite de l'IPP symbolise le passage du produit propre, du statut de niche à celui d'un facteur déterminant de la responsabilité de tous les acteurs envers la protection de l'environnement.

Le ministère fédéral de l'Environnement donne de l'IPP la définition suivante,

définition qui a été adoptée par l'ensemble des ministres de l'Environnement de l'Union européenne, lors du sommet des ministres européens de l'Environnement à Weimar, en mai 1999 :

La politique intégrée de produit est une politique publique qui vise à une amélioration constante de la performance environnementale des produits et services tout au long de leur cycle de vie [2].

Frider Rubik complète la définition ministérielle dans les termes suivants :

La politique intégrée de produit met en avant les produits et les services

ainsi que leurs qualités écologiques tout au long de leur cycle de vie. Elle vise à l'amélioration de leur qualité écologique et encourage ainsi l'innovation en matière de produits et de services [3].

Dans la mise en place de cette politique, l'Etat aura un rôle d'initiateur et de régulateur ; il échaffaudera les grandes orientations, saura motiver les différents protagonistes, favorisera leur coordination et contribuera à la mise en place de structures de dialogue et de communication. Il fixera, par ailleurs, un cadre réglementaire, qui lui permettra d'exer-

cer une certaine influence et un certain contrôle. Son rôle sera différent de celui des autres acteurs, l'entreprise notamment. L'IPP concerne non seulement les différents domaines de la politique fédérale de l'environnement tels que la gestion des déchets, des effluents ou la mesure des taux de pollution etc., mais elle implique également plusieurs secteurs comme, par exemple, la politique de recherche, de santé, la protection des consommateurs, la sécurité sur les lieux de travail, ou encore la politique énergétique et des trans-



Schéma 1 : Politique intégrée de produit / Gestion intégrée de produit
 Source : Rubik / Hoffmann / Simshäuser - IPP in Deutschland - Hauptteil

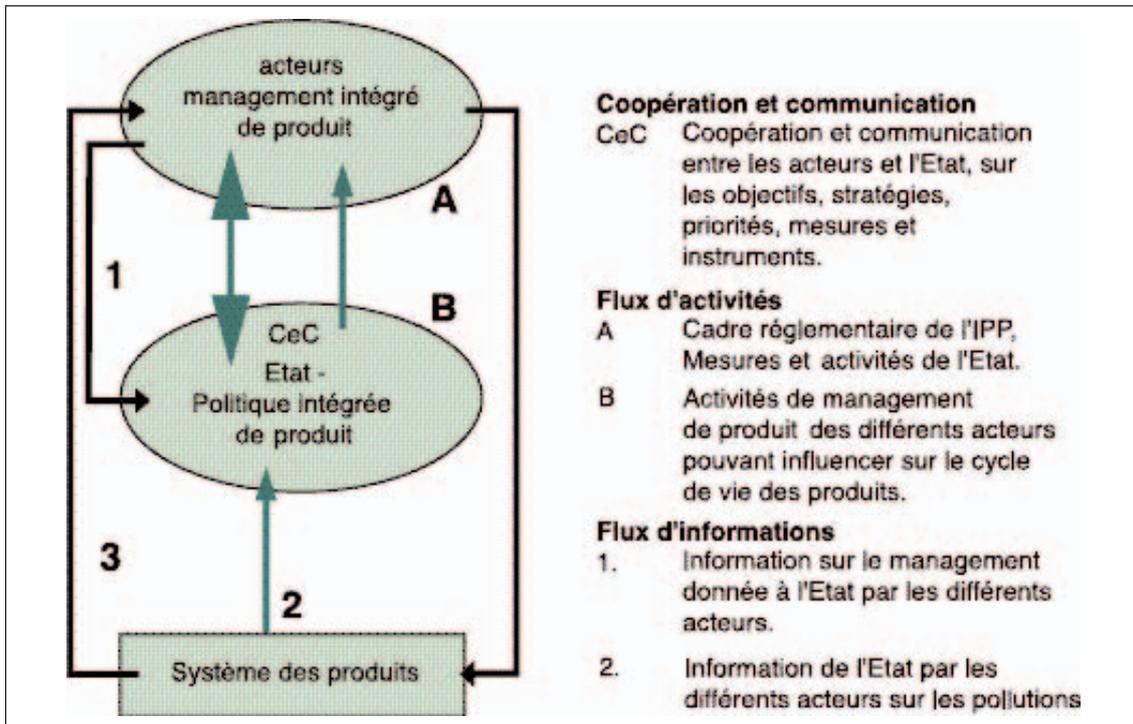


Schéma 2 : IPP et management intégré de produit

Source : Rubík / Hoffmann / Simshäuser - IPP in Deutschland - Hauptteil

ports. On pourrait donc considérer l'IPP comme un moyen de fédérer différents aspects des questions environnementales autour de la notion de produit.

Une politique intégrée de produit s'insère dans les lois du marché et de la concurrence internationale, et prend en compte aussi bien les intérêts des grande entreprises que ceux des PME ; elle implique l'ensemble des acteurs dans sa mise en œuvre.

Le principe de coopération régit les relations étroites entre les différents acteurs et les divers destinataires de l'IPP. Son succès dépend de la

capacité de négociation, d'adaptation, de communication et de la flexibilité de l'ensemble des protagonistes. On assiste ainsi à un double flux relationnel en termes de communication et de coopération entre l'Etat et les autres acteurs. Dès lors, le rôle de l'Etat évolue : il donne des impulsions, élabore des orientations, motive, coordonne et s'efforce de créer les conditions optimales du dialogue et de la communication.

Afin d'optimiser l'efficacité de la politique intégrée de produit, F. Rubik fait les propositions suivantes :

✓ engagement du monde économique sur une réduction

globale des flux de matière, c'est-à-dire réduction, à la fois en termes de volume et d'utilisation, de l'énergie nécessaire pour un process donné. Cet engagement implique d'optimiser l'utilisation des ressources ;

✓ recours accru à des produits et à des services en fonction de leurs qualités écologiques, afin de réduire l'impact environnemental de leur utilisation. On évitera autant que faire se peut les intrants problématiques. L'innovation permanente devient une priorité absolue ;

✓ transformation des modes d'utilisation, d'élimination, de recyclage et de valorisation des produits utilisés, afin de

minimiser les incidences sur l'environnement ;

✓ ouverture et création de marchés pour les produits propres et les services respectueux de l'environnement. Par l'information régulière et précise des utilisateurs, fabricants ou consommateurs finaux, attirer sans cesse l'attention sur la pertinence du recours à des produits non polluants.

Dans sa conception même, la politique intégrée de produit est une démarche dynamique dans laquelle le marché joue un rôle essentiel ; point de convergence de l'offre et de la demande, il doit contribuer à l'amélioration de la qualité écologique des produits et des services.

Comment lancer la dynamique ?

Selon Rubik, la politique de l'environnement en République fédérale a depuis fort longtemps mis l'accent sur le produit. Deux exemples sont cités : la loi sur l'interdiction du DDT en 1972 et l'introduction du label écologique Blauer Engel (Ange bleu). Par ailleurs, les exemples de coopérations entre les différents acteurs se sont multipliés : d'une part, entre l'Etat fédéral ou ses divers représentants locaux ou régionaux et le monde écono-

mique dans le cadre des initiatives unilatérales (réduction des émissions de CO₂, recyclage des véhicules en fin de vie, etc.), d'autre part, entre les acteurs privés, qu'il s'agisse de coopérations entre les nombreuses associations écologistes et les entreprises ou les associations de consommateurs à propos de la gestion commune de produits ou de services (utilisation collective de voitures, de matériel vidéo, d'outillage, etc.). Enfin, les entreprises sont également porteuses d'initiatives comme la mise en place de bilans écologiques par produit, la recherche et le développement de produits écotolérants, incitées en cela par l'impact du label écologique sur les consommateurs. Avec le gouvernement Schröder (1998), les crédits consacrés à la recherche au sein du ministère fédéral de l'Environnement ont été augmentés de façon significative. Une des faiblesses de la politique de l'environnement allemande en matière de produit réside dans l'absence d'objectifs environnementaux quantifiables, à l'exception d'un domaine, le taux de recyclage des emballages.

La politique intégrée de produit ne pouvant être efficace que dans une relation active, dynamique et innovante de l'ensemble des acteurs, la plus grande difficulté réside dans la

mise en route de cette dynamique. Le premier défi lancé à l'IPP est de convaincre de la pertinence d'une telle démarche : ainsi, communication sur des coopérations réussies entre les acteurs et sur des projets pilotes et information régulière du grand public constituent les conditions minimum du succès.

Dans son expertise, Rubik propose les initiatives suivantes :

- ✓ soutien logistique et financier à la mise en place de l'IPP dans les PME-PMI ;
- ✓ programme d'information à l'attention de l'ensemble des acteurs ;
- ✓ aide à la constitution de réseaux ;
- ✓ soutien logistique et financier lors de la constitution de coopérations entre les acteurs ;
- ✓ promotion des projets pilotes et aides à l'innovation ;
- ✓ diffusion d'informations sur les meilleures pratiques ;
- ✓ commercialisation accrue de produits propres et peu gourmands en énergie ;
- ✓ campagnes d'information sur l'utilisation des produits ;
- ✓ modification du prix par une réglementation différente de l'attribution des subventions, soutien financier accru des produits et des services propres ;
- ✓ soutien accru des initiatives unilatérales et des mises en œuvre conjointes ;

✓ projets de *benchmarking* pour des produits propres et peu gourmands en énergie. Plusieurs exemples de coopérations sont cités, sans que la liste soit exhaustive :

✓ coopérations d'entreprises pour la gestion des flux de produits avec les fournisseurs locaux ou étrangers, par exemple : information et formation sur les choix des intrants ;

✓ certains fabricants évaluent leurs fournisseurs selon des critères environnementaux. La société Steilmann a, par exemple, établi pour ses fournisseurs un passeport sur les

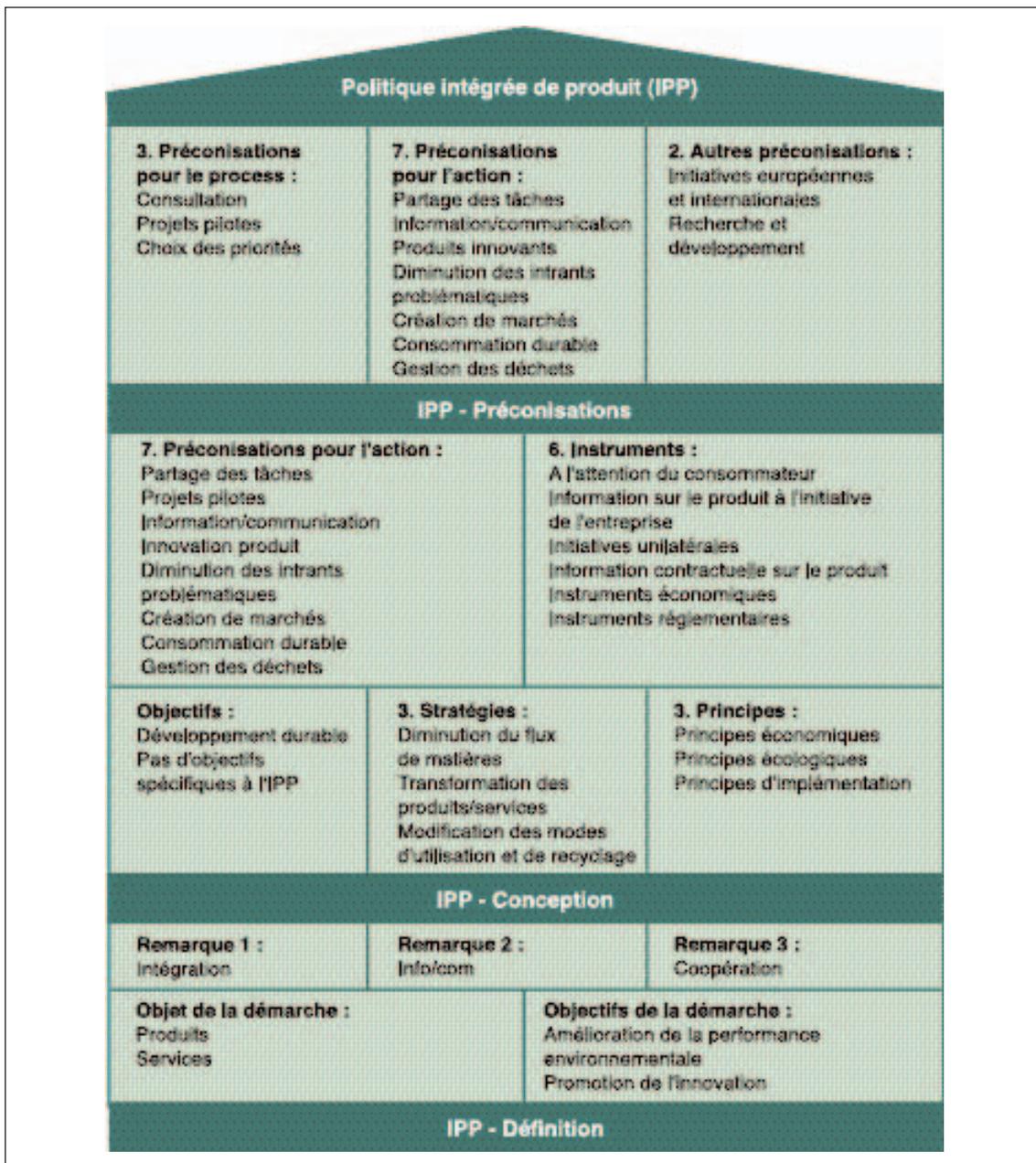


Tableau récapitulatif des différentes étapes nécessaires à la mise en place d'une politique intégrée de produit

Source : Rubik / Hoffmann / Simshäuser - IPP in Deutschland - Hauptteil

spécificités de chaque article, en termes de qualité et de comptabilité environnementale ;

- ✓ plusieurs sociétés (Wilkahn et Grammer pour le meuble, Bosch et Siemens dans l'électroménager) ont accordé une priorité aux critères écologiques dans la conception des produits et dans leur design ;
- ✓ suppression de produits polluants et remplacement de ceux-ci par des produits propres. Priorité accordée à l'approvisionnement régional, aux produits ayant une longue durée de vie, aux produits du commerce équitable (exemple de la société de vente par correspondance Otto-Versand) ;
- ✓ questionnaires établis par les distributeurs à l'attention de leurs fournisseurs, afin d'améliorer leur appréciation des produits. On peut citer l'exemple des sociétés de vente par correspondance, Quelle ou Neckermann, qui ont créé un passeport environnement, *Öko-Paß*, pour l'achat de leurs textiles, ou Body-Shop avec son *Star-Rating-Scheme* ;
- ✓ élaboration de bilans écologiques par produit et écobilans d'entreprises. Le chimiste Henkel est cité en exemple ;
- ✓ *Green Purchasing Network* ;
- ✓ coopérations entre entreprises et associations écologistes : le grand magasin Hertie et l'association Bund dans la sélection des produits.

Ces exemples illustrent des modèles de coopération entre les divers acteurs de la gestion de produits ou services, tout au long de leur cycle de vie.

En guise de conclusion, on pourrait dire que toute politique intégrée de produit implique une amélioration permanente des aspects écologiques d'un produit ou d'un service et, en ce sens, recherche et innovation jouent un rôle primordial. Par ailleurs, elle ne sera un succès que si elle mobilise la force et la compétence de l'ensemble des acteurs dans une dynamique d'apprentissage permanente. Le rôle moteur et régulateur de l'Etat est certes limité par l'ensemble des conditions extérieures. La gestion intégrée d'un produit, régie par l'ensemble de ses acteurs, s'inscrit dans les lois d'un marché, conscient du caractère impératif du développement durable. Malgré l'engagement bien connu des Allemands en général et des entrepreneurs en particulier pour tout ce qui a trait à l'environnement, Rubik reconnaît de façon implicite que la politique intégrée de produit n'en est qu'à ses balbutiements [4]. Cependant, jusqu'à la réunion du ministère de l'Environnement et du patronat de février 2000, l'Allemagne n'avait pas abordé de façon aussi approfondie et

concertée cette question de la politique intégrée de produit. Depuis lors, c'est chose faite et cette expertise en est la manifestation la plus pertinente.

Bibliographie

[1] Rubik F. et al., *Innovation durch die Umweltpolitik – Integrierte Produktpolitik (IPP) in Deutschland*, Heidelberg, 2000. Cette expertise a été commandée à l'IÖW lors de la réunion organisée à Bonn en février 2000. Cf. *Responsabilité & Environnement*, 19/2000.

[2] Bundesministerium für umwelt 1999, in RUBIK et al., op. cit., p. 26.

[3] Rubik F. et al., op. cit., p. 27.

[4] Rubik et al., op. cit., p. 82.